# Tutorat / accompagnement

**Pour qui** : en priorité à l'attention des collectivités ayant recruté un/e secrétaire général/e de mairie, agent administratif polyvalent non expérimenté/e, ayant besoin d'accompagnement pour l'acquisition de connaissances relatives aux fondamentaux du métier, et/ou des méthodologies de travail.

**Comment :** intervention en présentiel, complétée, le cas échéant, par une assistance de l'agent à distance.

Accompagnement et suivi de l'agent vers l'opérationnalité avec apports théoriques et pratiques individualisés.

**Démarche** : prendre contact avec le service missions temporaires dès que possible pour signifier le besoin d'accompagnement / tutorat et la durée.

(Sous réserve de personnel expert disponible)

**Contacts :**

laurent.hamelin@cdg72.fr - 02.43.24.21.23

agathe.pajot@cdg72.fr - 06.25.93.34.20